



DELIBERATION du BUREAU de la Communauté

N° 2023 – B - 012

Séance du 3 mai 2023



**ADHESION A L'ASSOCIATION DES MAIRES ET DES ADJOINTS DE CREUSE
(AMAC 23)**

L'an deux mille vingt-trois, le 3 mai à 18h00 heures, les membres composant le Bureau de la Communauté de communes Creuse Grand Sud se sont réunis à Aubusson, sous la présidence de Valérie BERTIN, Présidente, pour la tenue de la séance pour laquelle ils ont été convoqués individuellement le 28 avril 2023.

ETAIENT PRESENTS : Mesdames Valérie BERTIN, Céline COLLET-DUFAYS et Catherine DEBAENST, et Messieurs Denis PRIOURET, Jean-Luc LEGER, Philippe ESTERELLAS, Laurent LHERITIER, Claude BIALOUX et Alain DETOLLE.

ETAIT EXCUSE : Didier TERNAT

Mme Valérie BERTIN présente le rapport suivant :

La communauté de communes adhère depuis plusieurs années à l'association des Maires et Adjointes de Creuse.

Considérant l'intérêt certain de cette adhésion pour la collectivité, grâce à l'aide technique apportée par l'AMAC, il apparaît opportun d'adhérer à cette association au titre de l'année 2023.

Le montant de la cotisation 2023 s'élève à 572,65 €

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **DECIDE** d'adhérer à l'AMAC pour l'année 2023 et de lui verser la cotisation afférente d'un montant de 572,65 €.

Ainsi fait et délibéré le 3 mai 2023 et ont signé les membres présents après lecture faite.

AMPLIATION TRANSMISE au représentant de l'Etat le

PUBLIEE le

La Présidente,
Valérie BERTIN

